

Le pacte de Bagdad

Le pacte de Bagdad groupe quatre puissances du Moyen-Orient: Turquie, Irak, Iran et Pakistan, en un dispositif régional de défense allié au Royaume-Uni. Il a pour origine la signature à Bagdad, le 24 février 1955, d'un pacte de coopération entre la Turquie et l'Iran. Visant la collaboration en matière de défense et de sécurité entre tous les signataires, le traité était « accessible à tout membre de la Ligue arabe et à tout autre État immédiatement intéressé à la sécurité et à la paix de la région »; c'est en vertu de cette disposition qu'en avril 1955 le Royaume-Uni a adhéré officiellement à l'alliance à laquelle se sont également joints le Pakistan en juillet et l'Iran en novembre.

Bien que l'objet du pacte ne le touche pas de près, le Canada s'intéresse naturellement à tout groupement défensif de pays amis. En outre, par l'entremise du Commonwealth, il a des affiliations avec deux des signataires du pacte de Bagdad: le Royaume-Uni et le Pakistan; du fait de son adhésion au Traité de l'Atlantique Nord, il a aussi des liens avec le Royaume-Uni et la Turquie.

Le pacte de Bagdad, selon certaines critiques, aurait abouti à un dispositif de défense rudimentaire et contribuerait à diviser le Moyen-Orient, la plupart des pays arabes, notamment l'Égypte, n'y ayant pas adhéré. Cependant, il représente une position précise contre l'agression et la subversion; de plus l'alliance s'oriente sans cesse davantage vers une assistance économique destinée non seulement à ses membres mais à l'ensemble de la région.

Historique

L'alliance doit ses origines aux efforts d'un homme d'État irakien d'expérience, Nuri el Saïd, pour faire en sorte que « la coopération de l'Irak avec les pays étrangers se conforme à l'article 51 de la charte des Nations Unies, dont les dispositions prévoient l'établissement entre tous les pays souverains de relations tendant à sauvegarder la paix mondiale ». Au cours des derniers mois de 1954, M. Nuri a eu des entretiens avec le colonel Nasser, au Caire, et avec les dirigeants turcs à Istamboul, sur la possibilité de créer un dispositif de défense collective au Moyen-Orient. Il a aussi rendu visite au Royaume-Uni. Lors de ces conversations, M. Nuri soutenait que les pays arabes n'étaient pas assez forts pour observer la neutralité absolue entre l'Est et l'Ouest, que leur collaboration, impossible avec les pays communistes, pouvait être harmonieuse avec l'Ouest, si les problèmes de Suez et de la Palestine étaient résolus de façon satisfaisante.

Les thèses de M. Nuri ont reçu un accueil favorable de la Turquie, déjà acquise à l'idée d'un dispositif régional de défense puisqu'elle avait conclu en avril 1954 un pacte de coopération et de défense avec le Pakistan. C'est ainsi que le pacte de coopération entre l'Irak et la Turquie, appelé plus tard le pacte de Bagdad, a été conclu le 24 février 1955.

Outre ce qui a été mentionné ci-dessus, le pacte stipulait qu'un Conseil ministériel permanent serait créé aussitôt que l'alliance comprendrait quatre membres. Par un échange de lettres au moment de la signature du pacte, l'Irak et la Turquie se sont entendus pour reconnaître qu'en vertu du traité ils résisteraient conjointement à toute agression dirigée contre l'un ou l'autre et que pour assurer le maintien de la paix et de la sécurité dans la région du Moyen-Orient